

Portant promotions et nomination à titre normal et civil dans l'Ordre National du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu la loi n°94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu le décret n° 2019-396 du 05 Septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013-265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 08 au 31 mars puis du 02 au 14 mai 2018 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : sont élevées à titre normal et civil à la dignité de **Grand Officier** dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les personnalités Béninoises dont les noms suivent :

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DE LA LEGISLATION

Messieurs :

- **Raphaël Magloire KINIFFO**, Magistrat (Com/ONB par décret n°2000-507 du 17/10/2000)
- **Théophile Kouagou N'DA**, Général de Police (Com/ONB par décret n°2000-35 du 02/02/2000) ;
- **Raoul Hector OUENDO**, Magistrat, (com/ONB, déc 2009-013 du 25/01/2009).

Article 2 : sont promues à titre normal et civil dans l'Ordre National du Bénin au grade **d'Officier** pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les personnalités Béninoises dont les noms suivent :

MINISTERE DE LA SANTE

Messieurs :

- **Tankpinou André HOUTOUKPE**, Ch/ONB par décret n°2008-495 du 28/08/2008) ;
- **Eugène ZOUMENOU**, Anesthésiste – Réanimateur (Ch/ONB par décret n°2013-124 du 07/03/2013) ;

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DE LA LEGISLATION

Messieurs :

- **Yabi Grégoire JOSEPH ALAYE**, Ingénieur des Eaux, Forêts et Chasse à la retraite (Ch/ONB, déc 2004-514 du 14/09/2004) ;

- **François Richard David KPENOU**, Magistrat (Ch/O NB par décret n°2001-298 du 10/08/2001).

Article 3 : sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre National du Bénin au grade de **Chevalier** pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les personnalités Béninoises dont les noms suivent :

PRESIDENCE DE LA PRESIDENCE

- Madame **KABA Yèba Odette Ilélouhi Iyabo Sakinatou**, Attachée des Services Administratifs.

Messieurs :

- **Koffi Philippe GANTIN**, Administrateur en Economie de Développement ;
- **Barthélémy ZINSOU**, Administrateur des Services Financiers.

COUR SUPRÊME

- Monsieur **Cyr Maur Abodourin PATINVOH**, Greffier.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Messieurs :

- **Charlemagne Codjo TOMAVO**, Administrateur.
- **Alain ZOULIN**, Administrateur des Ressources Humaines ;

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Madame **NADJO Isabelle Houandjissi**, Administrateur en gestion des ressources Humaines.

Messieurs :

- **Kokou Yélognissè Louis ASSOGBA**, Comptable ;
- **Ogougnannou Norbert BALARO**, Inspecteur des Finances ;
- **Désiré MELIKAN**, Administrateur des Banques, Contrôleur Budgétaire ;
- **Idrissou Loukoumanou SALIFOU**, Ingénieur Informaticien ;
- **Roger SOSSOUHOUNTO**, Administrateur (à titre posthume) ;
- **Cheigun Morayo Habib TIDJANI**, Ingénieur Statisticien-Economiste ;